



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Auvergne

Lettre d'information 2018 n°7

LETTRE D'INFORMATION 2018 N°7

1-AG DU DECEMBRE 2018

>Le Groupe Auvergne vous a adressé les formulaires, professions de foi et documents de vote pour l'AG à venir le week-end dernier. Ceci étant dit, pour éviter tout problème, nous vous réadressons par le biais de la Lettre d'information lesdits documents.

Candidatures au CA :

-Nathalie Daguillon 1 et 2

-Nicolas Douez 1 et 2

-Arnaud Saez 1 et 2

-Séverine Langlois 1 et 2

Candidatures au CA et au Bureau :

-Kathleen Le Cornec 1 et 2

-Catherine Benod 1

-Brigitte Bessot 1 et 2

-Fabrice Boyer 1 et 2

>Justificatif pour vos DRH

>Rappel sur l'organisation de l'AG du Groupe ABF Auvergne

9h : accueil – café, thé, etc. (prise en charge ABF) AMPHI POLE PHYSIQUE DES CEZEAUX

9h30 ou 10h : présentation des rapports, vote – élection du CA et du Bureau

11h : proposition de thèmes de travail pour les JE 2019 et répartition en groupes de réflexion

12h30 ou 13h : repas commun pris au CROUS (prise en charge ABF)

13h30 ou 14h : reprise du travail en groupes

15h : retour commun par les différents groupes, échanges, conclusion

16h : fin de l'AG.

2-CAS DES COLLEGUES EN DIFFICULTE DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

Régulièrement, des collègues sollicitent l'aide et les conseils de l'ABF quant à des situations difficiles voire conflictuelles qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs missions.

Si chaque cas peut être différent, il nous est apparu qu'une des clés se trouvait souvent dans le positionnement à adopter en tant que professionnel et agent public.

Le vademecum de l'ABF a donc pour objectif de rappeler le cadre réglementaire dans lequel nous exerçons, mais surtout de guider le bibliothécaire pour qu'il se trouve moins démuní, puisse s'appuyer sur des arguments légitimes et adapte sa posture à un contexte précis.

Ce texte publié dans une première version en septembre 2015 est disponible dans une version mise à jour après la promulgation de la loi n°216-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.

3-RETOUR SUR LA JE "MIGRANTS ET BIBLIOTHEQUES"

Retrouvez le verbatim de la journée ici